

AVIS DE COURSE

84 ème BOL D'OR – PARIS

Du samedi 12 juin au dimanche 13 juin 2021

Grade : 5B

La Seine, Plan d'eau Olympique de Paris – Meulan (Yvelines)

Club organisateur : CERCLE DE LA VOILE DE PARIS, créé en 1858
Tél : 01 34 74 04 80 – Adresse mail contact@cercledevoiledeparis.fr

*Cette année, le thème de ces journées est les couleurs
du Cercle de la Voile de Paris*

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV)
- 1.2 les prescriptions nationales traduites pour les concurrents étrangers précisées en annexe « PRESCRIPTIONS FEDERALES », si nécessaire
- 1.3 les règlements fédéraux.
- 1.4 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1 Les IC seront disponibles à 9H00 le 12 juin 2021 au CVParis, à l'accueil.
- 2.2 Et les IC seront affichées selon la prescription fédérale

3. COMMUNICATION

- 3.1 Pendant qu'il est en course, jusqu'à la fin de la dernière course du jour, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

4. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 4.1 L'épreuve est ouverte à :
 - 4.1.1 - tous les bateaux *des Classes* :
 - Soling, Star, M7.50, Tempest, SB20, Class 2M, Aile, Morgann, Flying Fifteen,
 - DC20, Belouga, autres croiseurs légers
 - Dériveurs légers, 505.
 - 4.2 Documents exigibles à l'inscription :
 - 4.2.1 a) Pour chaque membre de l'équipage en possession d'une Licence Club FFVoile :
 - Soit la licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
 - Soit la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.
 - b) Pour chaque membre de l'équipage n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française :
 - un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
 - un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais).
 - c) une autorisation parentale pour tout membre mineur de l'équipage
 - 4.2.2 Pour le bateau :
 - le certificat de jauge ou de rating valide quand une règle exige sa présentation.
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.

- 4.3 Les bateaux admissibles doivent s'inscrire en remplissant le formulaire d'inscription et en l'envoyant, avec les droits requis, à Marie Thérèse Jourdas, m.jourdas@gmail.com, jusqu'au jeudi 10 juin 2021 pour permettre de faire les calculs des heures de départ.
- 4.4 Ou, en s'inscrivant en ligne sur le lien suivant jusqu'au 10 juin 2021 :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSd2yCO74hFxdvjPu3oKVoch080RaK0zMxFN6e9JJISUX9oWqQ/viewform?usp=pp_url

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSd2yCO74hFxdvjPu3oKVoch080RaK0zMxFN6e9JJISUX9oWqQ/viewform?vc=0&c=0&w=1&usp=mail_form_link

- 4.5 Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer les droits.

5. DROITS A PAYER

Les droits requis sont de 25 euros par bateau, comprenant les frais d'inscription et le cocktail pour l'équipage.

Le dîner par personne : 25 euros

Le cocktail pour ceux qui ne naviguent pas : 10 euros

- La participation au dîner par accompagnateur supplémentaire est de 25 euros.

6. PROGRAMME

6.1 Confirmation d'inscription et paiement des droits : le samedi 12 juin 2020 entre 10h à 12h 30 et le dimanche 13 juin 2020 entre 9h et 9h30.

6.3 Jours de course

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Briefing
12/06/2021	14h30	13h40
13/06/2021	10h30	9h45

6.4 Course et tours à suivre.

6.5 Remise des prix prévue le dimanche à 15h30.

7. LIEU

Plan d'eau : La Seine au bassin de Meulan les Mureaux (Yvelines – 78130) 30, rue Albert Glandaz.

8. LES PARCOURS – LES DEPARTS

8.1 Les parcours seront de type construit entre deux bouées situées en amont et en aval du plan d'eau.

8.2 *Départs décalés en fonction des groupes,*

Ou, en fonction des conditions météorologiques : Départ tous ensemble et arrivée en temps compensé.

9. SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

10. CLASSEMENT

10.1 **1** course devra être validée pour valider la compétition.

10.2 (a) Quand moins de **4** courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand **4** à **7** courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

10.3 Le système de classement est le suivant : *Points a Minima selon l'annexe A des RCV.*

11. PROTECTION DES DONNÉES

11.1 Droit à l'image et à l'apparence :

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

11.2 Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

12 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

13. COMPOSITION DU CORPS ARBITRAL :

Président du Comité de Course :
Comité de Course Adjoint :

Guy BONIN
Marie Thérèse JOURDAS

14. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

-Cercle de la voile de Paris à l'attention du Commissaire Julien MARECHET, 30 rue Albert Glandaz 78130 Les Mureaux, pour les informations générales

☎: 01 34 74 04 80

💻: commissaire@cercladelavoiledeparis.fr

- **Pour les informations sur les Courses s'adresser à Marie Thérèse JOURDAS, Vice présidente : 06 80 63 86 54, marie.jourdas@free.fr**

➤

➤ **Restauration :**

Petit déjeuner au club house le matin avant 10 heures

Déjeuner au self-service du club house : samedi et dimanche à partir de 12 h15.

Samedi soir Dîner Officiel : Cocktail à partir de 18h30.

Dîner officiel des équipages à 19h45, **-Tenue aux couleurs du CVP**

recommandée-, prix 25 euros pour les coureurs et pour les accompagnants.

Hébergement :

Le CVP dispose de cabines chauffées pour une ou plusieurs personnes (draps et couvertures sont fournis). S'il fait particulièrement froid, prévoir un duvet supplémentaire non fourni. Tarif pour une cabine 1 lit : 20 euros la nuit

Tarif pour une cabine 2 lits : 25 euros la nuit

Réservation auprès du Commissaire Julien MARECHET [01 34 74 04 80](tel:0134740480)

Hôtels :

LA CHAUMIERE 1bis, rue des Pléïades 78130 Les Mureaux tel : 33(0)1 34 74 72 50

Hôtel du FORT - 20, rue du Fort 78250 Meulan tel 33 (0)1 30 04 18 80

ACCES :

Cercle de la Voile de Paris : 1, route de Verneuil et 30, rue Albert Glandaz 78 130 Les Mureaux (Yvelines). Parking à bateau et lieu de rendez-vous : A 13 sortie 8 direction Les Mureaux puis route de Verneuil. Au premier feu, entrer à gauche au Cercle.

